

DES AFFAIRES DE L'ONTARIO

Publié par le ministère du Développement économique et du Commerce

Le secteur prospère de la petite entreprise en Ontario, confronté à de nouveaux défis



Le premier ministre Mike Harris et le ministre Al Palladini fêtent la création de plus de 725 000 emplois nets en Ontario depuis leur entrée en fonction en 1995.

En Ontario, le secteur de la petite entreprise est prospère. Les possibilités de créer et de développer une entreprise n'y ont jamais été aussi nombreuses et c'est à lui qu'on doit la plupart des nouveaux emplois créés dans la province. Cette prospérité entraîne de nouveaux défis, alors que les entrepreneurs s'efforcent de faire face à la demande comme en témoignent leurs épais carnets de commandes.

« Notre taux de croissance et notre niveau d'emploi continuent d'augmenter et le climat est favorable à l'entreprise, ce qui nous permettra de maintenir cette croissance », déclare Douglas Robson, président de la Chambre de commerce de l'Ontario.

Les chefs de file du secteur de la petite entreprise s'accordent pour dire que le budget de mai dernier a été un facteur clé dans l'accélération soutenue de la croissance de la province. La Chambre de commerce de l'Ontario était au nombre des groupes d'entreprises qui ont demandé d'importants changements dans la politique gouvernementale.

« Nous avons proposé plusieurs solutions qui favorisent la croissance des entreprises, poursuit M. Robson, et le gouvernement a réagi comme il le fallait. Les exemples sont nombreux : porter le seuil d'imposition de la petite entreprise à 400 000 \$, renforcer l'engagement afin de réduire la dette publique et donner à la Commission de réduction des

suite à la page 12

Une société d'aviation
prend son envol
page 5

Des programmes ontariens
au service des petites
entreprises
page 7

Un créneau pour les accros
page 8

Des marchands de café vert veulent changer vos goûts

Si deux frères arrivent à leurs fins, votre tasse de café pourrait bientôt connaître une révolution. Les deux Ontariens Derek et Brad Zavislake sont les cofondateurs de Merchants of Green Coffee, une entreprise torontoise qui se propose de rendre nos habitudes en matière de consommation de café plus écologiques, plus éthiques et plus gastronomiques.

Les frères Zavislake ont lancé leur commerce en 1994, après avoir découvert une façon de faire un café bien meilleur que celui que nous buvons d'ordinaire. Selon eux, nous buvons la plupart du temps un café éventé et cultivé de façon non écologique, qui n'assure pas un revenu décent aux planteurs de café.

Leur solution : acheter du café « vert » en grains et le torréfier chez soi. Les frères maintiennent que, en plus d'être plus frais, leur café est moins âcre et a meilleur goût. En outre, leur café est cultivé de manière non polluante pour l'environnement par des coopératives qui veillent à ce que les planteurs de café sud-américains touchent leur part des bénéfices.

Pour modifier les habitudes des buveurs de café, les frères Zavislake se proposent d'assurer le succès de leur petit commerce en y associant un programme de sensibilisation des consommateurs.

Comme leur conception du café sort de l'ordinaire, Derek et son frère ont su d'emblée que le financement ne serait pas facile à trouver. « Étant donné nos moyens plutôt limités, nous avons tout de suite su qu'il nous faudrait faire preuve de créativité pour faire participer les gens. »

Entre autres solutions, chaque employé est propriétaire de l'entreprise, du moins jusqu'à un certain point. Ils emploient sept personnes à temps plein dans leur bureau et de cinq à dix autres à contrat pour répondre aux besoins ponctuels.

L'entreprise Merchants of Green Coffee fournit du café à des grilleurs de café qui pratiquent le commerce équitable, principalement des petits détaillants indépendants qui, selon Derek, ont activement aidé à stimuler leur propre marché et à le développer. « Quand nous avons commencé, il existait deux grilleurs de café équitable; on en compte maintenant 42. » L'entreprise approvisionne également des détaillants plus importants, des épiceries fines et des magasins de spécialités.

Merchants of Green Coffee vend un panier-cadeau de Noël en partenariat avec le Fonds mondial pour la nature et prépare aussi des paniers pour les entreprises. Une autre des innovations de Brad et de Derek consiste à vendre le café directement aux consommateurs par l'intermédiaire d'un service d'abonnement offert sur le site Web de l'entreprise (www.merchant.org). Le site fonctionne déjà et son lancement est prévu pour l'automne.

Comme toutes les petites entreprises, Merchants of Green Coffee a dû faire preuve d'initiative et saisir toutes les occasions qui se sont présentées.

Pour Derek, l'excellent climat commercial qui règne en Ontario a beaucoup aidé et les frères apprécient le soutien que leur donne le gouvernement par l'entremise de ses programmes destinés à la petite entreprise et particulièrement la ligne d'appel sans frais que le Centre de services aux

entreprises Canada-Ontario met à la disposition des petites entreprises.

Derek conseille aux petites entreprises de constituer des réseaux. « Si nous sommes encore en vie aujourd'hui, c'est en partie parce que nous avons créé des liens d'affaires avec d'autres petites entreprises. »



Brad et Derek Zavislake sont des marchands de café vert qui veulent modifier les goûts des buveurs de café.

Le succès de Mine Radio se cache sous terre

La réussite de Mine Radio Systems (MRS) Inc., une entreprise qui se spécialise dans les communications souterraines, ne connaît pas de limite. Fondée en 1985 pour répondre aux besoins du marché des communications souterraines de l'industrie minière canadienne, cette société ontarienne située à Stouffville a atteint une envergure mondiale.

C'est en 1992 que Patrick Waye et Ken Morrell ont acheté l'entreprise qui, depuis lors, a étendu ses marchés à 18 pays et multiplié ses recettes par

16. La société a mis au point le système de radio souterraine multi-canaux appelé FLEXCOM, qui a la capacité de gérer jusqu'à 48 canaux de transmission de la voix, de données et d'images.

Le système est devenu l'autoroute des communications dans les mines souterraines. Grâce à l'automatisation totale ou partielle des usines et du matériel, les opérateurs sont en mesure de faire fonctionner leurs machines en toute sécurité, dans le confort d'une salle de commande.

Outre son siège social de Stouffville, MRS compte une succursale près de Sudbury et des filiales en Afrique du Sud et en Australie. Son succès lui a valu une mention honorable comme entrepreneur sino-canadien en l'an 2000.

À l'heure actuelle, l'entreprise élabore des plans ambitieux d'expansion et met au point un nouveau système qui va multiplier sa capacité par 100 en l'espace de 18 mois.

suite à la page 10

Books for Business : un exemple classique

On dit souvent que les études de marché sont la clé du succès des petites entreprises. Lorsque Jane Cooney a eu l'idée, en 1990, d'ouvrir une librairie spécialisée dans les publications sur les affaires, elle savait exactement où commencer ses recherches. Bibliothécaire spécialisée chevronnée, M^{me} Cooney occupait le poste de directrice administrative à la Canadian Library Association lorsqu'elle constata l'avenir prometteur de Books for Business.

« Je savais qu'il y avait un marché pour ce type de commerce, souligne M^{me} Cooney, présidente de Books for Business située au centre-ville de Toronto. La question était bien sûr de savoir si une étude de marché pourrait justifier mon intuition. »

Au cours des six mois qui ont suivi, M^{me} Cooney a mis son expérience de recherche à profit en notant soigneusement tout, du nombre de livres sur les affaires publiés chaque année au nombre de concurrents éventuels. Elle a repéré 83 librairies dans un rayon de six pâtés de maison du quartier des affaires de la rue Bay de Toronto et découvert qu'aucune d'entre elles n'était spécialisée dans les livres sur les affaires et les médias. Elle s'est rendue à New York pour visiter un point de vente au détail d'une grande maison d'édition de ce type de livre.

« Nous avons découvert que le marché n'était pas exploité, ajoute-t-elle. Même le magasin de New York ne se spécialisait pas dans ce domaine. Le directeur a donc été très obligeant en nous faisant part d'une foule de renseignements utiles. »

Fort de ces données, M^{me} Cooney s'est associée avec des investisseurs, a quitté son emploi et a mis sur pied Books for Business dans le sous-sol de sa maison de Toronto. Ses recherches se sont avérées une prédiction juste de la réaction du marché.

« J'ai envoyé des feuillets publicitaires à tous les bibliothécaires d'entreprise que je connaissais et nous avons aussitôt commencé à vendre des livres par correspondance, déclare-t-elle. Les éditeurs ont adoré le concept, car ils avaient maintenant un débouché spécialisé pour leurs livres sur les affaires. Environ un an plus tard, nous avons ouvert un point de vente au détail dans le centre-ville de Toronto. »

Les études de marché ont également permis de déterminer l'emplacement de la librairie. Les clients avaient indiqué une préférence pour un emplacement donnant sur la rue plutôt que situé dans un centre commercial souterrain. M^{me} Cooney a attiré ses clients grâce à une campagne de relations publiques ciblée qui comprenait différents articles de

suite à la page 4



Michael Legris, directeur de la librairie Books for Business, et Jane Cooney, présidente de Books for Business, devant le magasin de la rue Adelaide. La société célèbre son 10^e anniversaire en janvier 2001.

HOMMAGE À LA
PETITE ENTREPRISE

POINT DE VUE



Bienvenue à un numéro spécial du *Cahier des affaires de l'Ontario* qui rend « Hommage à la petite entreprise ».

Personne ne peut contester le fait que la petite entreprise a permis à l'Ontario de devenir la force économique qu'il est aujourd'hui. À chaque coin de rue, dans chaque ville, dans les agglomérations urbaines et les régions rurales de l'Ontario vivent des entrepreneurs qui avaient un rêve et qui l'ont réalisé. Que ce soit ouvrir un restaurant, développer un produit de haute technologie ou prendre la relève d'une ferme familiale, ils ont décidé de travailler à leur compte et, de ce fait, de contribuer largement à la croissance et à la prospérité des collectivités ontariennes.

J'ai toujours dit que le secteur de la petite entreprise est au cœur de l'action. Réfléchissez à ce qui suit : les petites entreprises ont créé 80 pour cent des nouveaux emplois en Ontario. On compte environ 312 000 entreprises enregistrées dans la province, dont 98 pour cent sont des petites entreprises. Près de 300 000 d'entre elles emploient moins de 100 personnes et 57 pour cent, moins de cinq.

Les petites entreprises revigorent tout simplement notre économie. Elles ont donné le ton, en créant les 745 000 emplois nets que l'économie de l'Ontario a produits depuis septembre 1995. Elles ont créé d'immenses débouchés en Ontario. Nous avons établi un climat commercial propice à la croissance de nos petites entreprises et nous sommes engagés à les aider encore davantage.

Au cours des cinq dernières années, nous avons fait un grand pas dans cette direction. Nous avons, par exemple, éliminé l'impôt-santé des employeurs pour les entreprises dont la masse salariale est inférieure à 400 000 \$ et réduit les formalités administratives. Des centres d'aide aux nouvelles entreprises et des centres d'encadrement des petits entrepreneurs ont été mis sur pied et le programme Jeunes entrepreneurs a été créé pour favoriser la croissance des petites entreprises. Ontario Export inc. a été établi pour conseiller les petites et moyennes entreprises sur les possibilités d'exportation. Et dans le dernier budget de l'Ontario, notre gouvernement annonçait une réduction du taux d'imposition des petites entreprises de 4 pour cent d'ici 2005, ainsi que d'autres réductions d'impôt pour les particuliers et les entreprises, si bien que l'Ontario a connu un total de 166 réductions d'impôts et de taxes depuis 1995.

Dans ce numéro du *Cahier des affaires de l'Ontario*, nous avons dressé le portrait de seulement quelques petites entreprises florissantes de l'Ontario. La province en compte des milliers d'autres. Félicitations à tous ceux qui travaillent d'arrache-pied, jour après jour, pour bâtir leur entreprise, petite ou grande. C'est en travaillant main dans la main que nous pourrions nous assurer que l'Ontario demeure concurrentiel, prospère et vigoureux, non seulement aujourd'hui mais dans un avenir très éloigné.

Al Palladini
Ministre du Développement économique
et du Commerce



Le commerce électronique à l'honneur

à La foire aux idées^{MC} 2000

Les entreprises de l'Ontario apprennent à s'adapter au commerce électronique. La Foire aux idées de l'an 2000 rassemblera environ 250 présidents et chefs de la direction des entreprises les plus florissantes de l'Ontario afin qu'ils puissent se concentrer sur les enjeux que représente la gestion d'une entreprise en rapide croissance et examiner les stratégies possibles en matière de croissance du commerce électronique.

Les participants au sixième forum annuel, qui se tiendra à l'hôtel Inn on the Park de Toronto les 2 et 3 novembre prochains, se poseront la question suivante : le commerce électronique... Allez-vous réagir au changement ou le façonner ?

Depuis qu'on a annoncé que le marché Internet du Canada pour le commerce inter-entreprises de produits atteindrait 218 milliards de dollars d'ici 2004, le commerce électronique est devenu un sujet brûlant. L'an dernier, les participants à la Foire aux idées ont discuté d'Internet, notamment en ce qui a trait au développement de nouveaux marchés, à la mise en marché de nouveaux produits et à la redéfinition des transactions avec les clients et les fournisseurs. Même si ces sujets sont toujours d'actualité, le commerce électronique a pris de l'ampleur et comprend maintenant la transformation des processus commerciaux et la cyberconcurrence dans une économie mondiale.

La Foire des idées 2000 sera présidée par le ministère du Développement économique et du Commerce et plus de 20 commanditaires du monde des affaires. Le programme comprend des tables rondes et des exposés présentés par des commanditaires experts sur le marketing, les marques, les relations avec la clientèle, la cyberculture et les modèles de gestion dans la nouvelle économie.

Un examen des nouveaux modèles de gestion et une discussion sur ce que le proche avenir peut réserver aux petites et moyennes entreprises en pleine croissance dans la nouvelle économie sont destinés aux dirigeants d'entreprises qui se sont bien adaptées au commerce électronique.

Les chefs de la direction inscrits à la prochaine Foire aux idées recevront une évaluation personnalisée de leur degré de préparation au commerce électronique par rapport à celui des entreprises les plus florissantes, qui mesurera la force de leur stratégie et de leur technologie actuelles ainsi que leur capacité de faire des affaires dans le monde du cybercommerce.

Au cours de la réunion plénière qui se tiendra le 3 novembre, Paul Tsaparis, président et chef de la direction de Hewlett-Packard (Canada) Ltée, John Wetmore, président et chef de la direction de IBM Canada Ltée, Scott Corrigan, président et chef de la direction de UPS Canada, et David Ticoll, directeur général et chef de la direction de Digital 4Sight, discuteront des points saillants du sondage sur l'évaluation de la préparation des entreprises au commerce électronique et sur la création de l'entreprise de l'avenir.

Les chefs d'entreprise pourront également entendre Jim Balsillie, président du conseil et co-chef de la direction de Research in Motion Inc., raconter les hauts et les bas de RIM au cours de la dernière année et expliquer comment diriger et gérer une société de technologie dans un marché boursier volatil.

Al Palladini, ministre du Développement économique et du Commerce, présidera, le 2 novembre, un dîner mettant en vedette la conférencière invitée, Polly LaBarre, rédactrice en

chef de *Fast Company*. Son exposé sur la concurrence dans la nouvelle économie et ce qu'il faut pour devenir une entreprise à croissance rapide offrira aux entreprises des idées, des techniques et des tactiques qui leur permettront de croître.

Depuis sa création il y a six ans, la Foire aux idées a offert à de nombreux chefs d'entreprise l'occasion de faire part de leurs idées et d'établir de nouveaux contacts. Tout au long de l'année, les chefs d'entreprise échangent leurs points de vue avec des groupes d'homologues régionaux dans le cadre de l'Alliance des innovateurs, une association qui tiendra cette année une journée portes ouvertes à la foire. Avant la tenue de la Foire aux idées, les participants inscrits peuvent également organiser des entretiens en tête à tête en ligne avec d'autres chefs d'entreprise et experts commanditaires grâce au planificateur de la Foire des affaires.

Les présidents et les chefs de la direction peuvent participer à la Foire aux idées si leur société :

- compte entre 20 et 500 employés ou un chiffre d'affaires annuel d'au moins deux millions de dollars;
- a atteint un taux de croissance d'au moins 50 pour cent au cours des trois dernières années;
- a son siège social international en Ontario.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composer le (416) 325-6493 ou le (416) 325-8772.

Pour obtenir une brochure du programme ou s'inscrire en ligne, visiter le site Web du ministère du Développement économique et du Commerce à l'adresse suivante : www.ontario-canada.com/wisdomexchange

suite de la page 3

Books for Business : un exemple classique

fond dans le *Globe and Mail*, le *Financial Post* et d'autres publications spécialisées. Elle a également signé un accord avec le *Globe* en vertu duquel elle s'engageait à lui fournir chaque semaine une liste des dix livres les plus vendus, assurant ainsi la visibilité de son entreprise auprès de son marché cible.

Si une étude de marché a donné naissance à Books for Business, le service à la clientèle a favorisé sa

croissance et lui a permis de tenir le coup pendant certaines périodes de vive concurrence. L'entreprise tient méticuleusement des listes de publipostage et entretient des liens étroits avec des groupes influents tels que l'Academy of Management qui compte plus de 10 000 membres dans le monde entier.

Les ventes en magasin, en ligne et par correspondance sont réparties de façon presque égale. Lorsque les grands détaillants de livres ont établi leur présence sur le Web, il y a quelques années, Books for Business s'est sentie menacée par la concurrence. Les employés qualifiés de l'entreprise (dont de nombreux sont bibliothécaires) ont communiqué directement avec les clients afin de découvrir le moyen de les fidéliser.

« La plupart d'entre eux nous ont dit avoir essayé les librairies grand public uniquement à cause des prix, déclare M^{me} Cooney, mais le service spécialisé dont ils avaient besoin n'existait tout simplement pas. Ils sont donc revenus chez nous pour la plupart. »

Books for Business, qui célébrera son 10^e anniversaire en janvier prochain, continue de s'adapter à un marché en évolution.

Pour de plus amples renseignements ou pour acheter en ligne, visiter le site www.booksforbusiness.com.

Academy of Management : www.aom.pace.edu

Une société aéronautique de Brantford s'envole vers le succès

La société Crown Charter-Phoenix Aviation de Brantford connaît une ascension fulgurante. Comptant seulement cinq employés en 1993, elle emploie aujourd'hui 70 personnes.

C'est dans les années quatre-vingt que le président Blaine Field a commencé à travailler pour l'entreprise familiale spécialisée dans l'entretien des avions. Il rêvait toutefois de mettre sur pied sa propre entreprise qui offrirait une plus vaste gamme de services en aéronautique.

Au cours de la première année d'activités de Crown Charter-Phoenix Aviation, il a fait l'acquisition d'un avion et son personnel est passé à 20 employés.

Le marché des levés géophysiques s'est développé rapidement et de façon prématurée. Vingt entreprises seulement sur la planète offrent ce service spécialisé. Les employés sont souvent appelés à travailler partout dans le monde, notamment en Afrique et dans le nord du Canada, pour des clients qui ont besoin de levés aériens professionnels.

Crown Charter-Phoenix Aviation est aujourd'hui un transporteur international agréé par le gouvernement qui offre des vols nolisés vers presque tous les aéroports de l'Amérique du Nord. L'entreprise, qui est exploitée à partir du hangar n° 4 d'une superficie de 3 252 mètres carrés à l'aéroport municipal de Brantford, vend également des pièces d'électronique de bord et d'avion et fait l'entretien et la remise à neuf des avions. M. Field aime bien décrire son entreprise comme un service tout en un. Lorsqu'il remet à neuf un avion, pour le reprendre par exemple, il peut également offrir d'effectuer des réparations mineures ou majeures ou des installations et des modifications, tout cela sous le même toit. La commodité et le service constituent des avantages pour ses clients.

Ses ventes se sont accrues de façon constante et sont presque 17 fois plus élevées qu'en 1993. L'entreprise a obtenu la certification ISO 9002 en 1999. L'apport des employés est grandement apprécié et M. Field a mis sur pied un certain nombre de programmes innovateurs de reconnaissance et d'encouragement.

M. Field est extrêmement actif au sein de la collectivité. Il appuie de nombreux organismes, tant en les finançant qu'en y travaillant bénévolement. En 1999, il a été nommé l'entrepreneur de l'année par la firme Ernst & Young et a reçu le prix d'excellence en affaires de la chambre de commerce de l'Ontario.

C'est en plaisantant qu'il donne ce conseil aux entreprises : « Soyez aimable avec le directeur de votre banque. J'ai toujours été en bons termes avec

la banque ». Même si l'une de ses premières expériences en affaires avec un associé ne s'est pas terminée sur une note positive, il en a tiré des leçons et est passé à autre chose.

Pendant la période de démarrage de son entreprise, M. Field a engagé sa sœur comme réceptionniste, car il croyait que son entreprise avait besoin d'une image « sérieuse ». Il lui avait demandé d'appeler le bureau à maintes reprises pendant une réunion avec un client éventuel afin de donner l'impression que son entreprise était solide. Il aime bien appeler cette tactique sa « petite touche hollywoodienne ». Selon

lui, les entreprises auraient avantage à adopter une attitude un peu plus hollywoodienne. « Pour réussir, il faut croire en ses capacités », d'ajouter M. Field.

Ce que M. Field aime vraiment est de motiver les gens. « Si je finis par ne plus éprouver de plaisir dans cette entreprise, je deviendrais volontiers conférencier spécialiste de la motivation. J'aime bien prendre une personne en charge et lui donner la possibilité de se développer. Je me sens personnellement visé lorsqu'un employé nous quitte. J'ai l'impression de ne pas l'avoir encouragé ou appuyé suffisamment. »



Un technicien effectue des travaux sur un avion dans le hangar de la Crown Charter-Phoenix à Brantford. La société figure parmi les 20 entreprises spécialisées dans les levés géophysiques au monde.

Le gouvernement de Mike Harris encourage les petites entreprises ontariennes

Ted Arnott, adjoint parlementaire du ministre du Développement économique et du Commerce (MDÉC), a travaillé d'arrache-pied au nom des petites entreprises ontariennes. Son intérêt pour les petites entreprises remonte à son enfance alors qu'il donnait un coup de main dans l'entreprise familiale. Élu député en 1990, il devient le défenseur de la petite entreprise chez les conservateurs, alors dans l'opposition. En 1997, Mike Harris le nomme adjoint parlementaire responsable des petites entreprises et, en 1999, après la réorganisation du MDÉC, on lui confie de plus grandes responsabilités tant auprès des petites que des grandes entreprises.

Le Cahier des affaires de l'Ontario est heureux de discuter avec Ted Arnott du soutien accordé à la croissance des petites entreprises en Ontario.

CAO : Comment vous êtes-vous intéressé à la petite entreprise ?

M. ARNOTT : Ma famille possède une entreprise de construction depuis 71 ans, où je travaillais l'été pendant mes études secondaires et universitaires. Depuis, j'ai toujours fait confiance à la petite entreprise. J'en suis fier et j'aimerais faire tout ce que je peux pour aider les petites entreprises ontariennes à réussir. Telle est également l'intention de notre gouvernement.

CAO : Quelle est l'importance des petites entreprises en Ontario ?

M. ARNOTT : Elles occupent une place extrêmement importante. Les petites entreprises ont créé environ 80 pour cent des nouveaux emplois en Ontario. Depuis 1995, nous connaissons une croissance économique spectaculaire qui a donné naissance à 745 000 emplois, mais nous savons que cela n'est pas suffisant. Nous devons continuer d'encourager la croissance et la création d'emplois et la petite entreprise y est pour beaucoup dans les deux cas.

CAO : De quelle façon le gouvernement Harris a-t-il aidé les petites entreprises à aller de l'avant ?

M. ARNOTT : Nous avons démontré que le gouvernement avait contrôlé les dépenses publiques et qu'il les avait réduites, lorsque c'était possible. Les propriétaires de petites entreprises ont vu leurs impôts se stabiliser ou diminuer. Notre détermination à rembourser la dette publique signifie que l'Ontario pourra réduire sa dette et disposer, par conséquent, de plus d'argent pour réduire les taxes et les impôts.

En outre, nos réformes de la Commission des accidents du travail, qui ont rendu cette dernière plus responsable et permis de stabiliser les primes, ont été un élément très positif. La Commission de réduction des formalités administratives demeure

la preuve que nous sommes résolus à donner aux propriétaires de petites entreprises la liberté de vendre leurs produits et services sans contraintes réglementaires ou administratives inutiles.

Les propriétaires de petites entreprises se rendent compte que notre gouvernement s'est engagé envers le commerce et la croissance économique. Ils prennent conscience que l'Ontario est un endroit idéal pour lancer une entreprise ou la faire prospérer.



Ted Arnott, adjoint parlementaire du ministre du Développement économique et du Commerce

CAO : Les propriétaires de petites entreprises peuvent-ils demander conseil au gouvernement pour mettre sur pied leur entreprise ?

M. ARNOTT : Il existe partout en Ontario des centres d'aide aux nouvelles entreprises et des centres d'encadrement des petits entrepreneurs qui viennent en aide aux personnes qui songent à lancer une petite entreprise et qui les conseillent sur la mise sur pied d'une entreprise.

Le réseau des centres d'encadrement est si populaire que nous espérons pouvoir l'étendre encore plus. Il a grandement attiré l'attention des entreprises privées, y compris des commanditaires. Nous avons pu ainsi établir une vision commune et une culture axées sur le marché dans tous les centres, ce qui représente beaucoup aux yeux des propriétaires de petites entreprises ontariennes.

CAO : L'Ontario exporte annuellement 190 milliards de dollars en produits et services.

Comment une petite entreprise de l'Ontario peut-elle devenir exportatrice ?

M. ARNOTT : Bon nombre le sont déjà, ce qui est une bonne chose pour l'Ontario, car les exportations sont d'une importance vitale pour notre santé économique globale. Le Canada est relativement peu peuplé et nous ne pouvons dépendre de la production de biens et services destinés uniquement au marché intérieur. Le gouvernement encourage les entreprises à franchir les frontières pour trouver de nouveaux débouchés.

Le premier ministre Harris a créé Ontario Export inc., un organisme gouvernemental chargé de la promotion du commerce. Cet organisme a pour mission première d'aider les petites et moyennes entreprises à exporter ou à accroître leurs exportations. C'est une ressource hors pair pour les entreprises ontariennes.

CAO : Au fil des ans, vous devez sûrement bien connaître de nombreuses petites entreprises ontariennes. Certaines se distinguent-elles des autres ?

M. ARNOTT : Je suis toujours impressionné par les plus petites entreprises où une ou deux personnes travaillent assidûment 15 heures par jour. Elles sont tout à la fois : directeur, fabricant, vendeur et livreur. Elles ont confiance en leur produit et possèdent un esprit d'initiative marqué. Je finis toujours par apprendre que ces petites entreprises ont pris de l'expansion. Dans la région de Waterloo, par exemple, Research in Motion, société de haute technologie qui connaît maintenant un énorme succès à l'échelle internationale, a été fondée par deux confrères d'université qui avaient une bonne idée.

C'est pour cette raison que notre gouvernement veut encourager ces personnes qui savent transformer une idée en une florissante petite entreprise. Notre gouvernement leur vient en aide en créant un climat économique et un cadre favorables à leur succès. En laissant la voie libre aux petites entreprises, il leur permet de croître et de prospérer.

CAO : S'il y avait un message que vous souhaiteriez partager avec les propriétaires de petites entreprises, quel serait-il ?

M. ARNOTT : Ayez une confiance indéfectible dans l'aide du gouvernement de l'Ontario. Nous tenons à votre succès et nous ferons tout ce qui est possible pour vous aider à atteindre vos objectifs personnels de croissance et de prospérité.

Des programmes ontariens au service des petites entreprises

Les entrepreneurs et les petites entreprises jouent un rôle crucial dans la création et le maintien d'une économie dynamique et innovatrice. Le ministère du Développement économique et du Commerce les aide à accroître leurs chances de réussite dès le départ.

Fondée sur la recherche, la stratégie du ministère consiste principalement à aider les entrepreneurs à développer leurs capacités tant à courte qu'à longue échéance.

L'aspect court terme de la stratégie est axé sur la mise sur pied d'entreprises viables. Grâce à l'aide fonctionnelle fournie par le ministère, les entrepreneurs peuvent élaborer un plan d'affaires ciblé.

Le MDÉC ainsi que les autres ministères viennent en aide à la petite entreprise par le truchement des entités et programmes suivants :

Centres d'aide aux nouvelles entreprises

En association avec les municipalités, le gouvernement de l'Ontario exploite des centres d'aide aux nouvelles entreprises dans toute la province. Chaque bureau compte un conseiller en affaires générales parmi son personnel et offre des publications sur un large éventail de sujets qui intéressent les chefs de petites entreprises, notamment la constitution en société, le financement, l'importation et l'exportation.

Téléphone : (416) 954-4636 ou 1 800 567-2345

Télécopieur : (416) 954-8597

Site Web : www.ontario-canada.com

Centres d'encadrement des petits entrepreneurs

Ces centres approfondissent le concept d'aide en mettant l'accent sur le mentorat et en donnant aux exploitants de petites entreprises et aux entrepreneurs les outils de gestion dont ils ont besoin pour prospérer après le lancement de leur entreprise et traverser avec succès les cinq premières années qui sont cruciales.

Téléphone : (416) 954-4636 ou 1 800 567-2345

Télécopieur : (416) 954-8555

Site Web : www.ontario-canada.com

Section de l'immigration des gens d'affaires

La Section de l'immigration des gens d'affaires met en oeuvre des programmes de marketing visant à accroître le nombre de gens d'affaires immigrants (entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes) admis au Canada qui viennent s'installer en Ontario. La Section aide également les gens d'affaires immigrants à prendre des décisions relatives à l'investissement ou à la création d'une entreprise. Elle joue en outre un rôle de conseiller et de défenseur auprès des multinationales afin d'accélérer la mutation de cadres et d'autres employés spécialisés étrangers.

Téléphone : (416) 325-6777 Télécopieur : (416) 325-6653

Site Web : www.2ontario.com/bi/home.asp

Programme d'immigration des investisseurs

Le Programme d'immigration des investisseurs permet aux gens d'affaires admissibles d'investir de façon passive dans des projets ou des fonds approuvés par le gouvernement et administrés par le secteur privé et de devenir des résidents permanents. Communiquer avec la Section de l'immigration des gens d'affaires.

Téléphone : (416) 325-6777 Télécopieur : (416) 325-6653

Site Web : www.2ontario.com/bi/bi_immigration_iip.asp

Centre de services aux entreprises Canada-Ontario

Le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario offre des renseignements détaillés sur les programmes, les services et les règlements axés sur les affaires, qui sont administrés par des ministères provinciaux et fédéraux ainsi que par d'autres organismes.

Téléphone : (416) 954-4636 ou 1 800 567-2345

Télécopieur : (416) 954-8597

Site Web : www.cbosc.org/ontario

Le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA)

Le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) offre un accès amélioré aux renseignements généraux d'ordre commercial, aux services d'orientation et de consultation et aux outils de gestion destinés aux entreprises autochtones au Canada. En Ontario, le RSEA est un partenariat entre :

- FedNord (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario);
- le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario;
- Entreprise autochtone du Canada.

Téléphone : (416) 954-4636 ou 1 800 567-2345

Télécopieur : 1 800 240-4192 Courriel : info@cbosc.org

Site Web : www.cbosc.org/ontario/ABSNS

Centres d'information du gouvernement

Un réseau provincial de 58 centres d'information du gouvernement offre aux entreprises et au grand public un service de renseignements généraux et de référence par l'entremise de préposés au comptoir et de guichets électroniques.

Téléphone : 1 800 267-8097 Télécopieur : (416) 325-3407

Courriel : feedback@gov.on.ca

Site Web : www.gov.on.ca/MBS/french/maps/gic/index.html

Ontario Export inc.

Ontario Export inc. est le principal organisme du gouvernement de l'Ontario spécialisé dans le commerce. Plus que jamais déterminé à venir en aide aux petites et moyennes entreprises (PME), il a augmenté son budget de 20 millions de dollars sur quatre ans. Cet organisme a pour objectif d'aider les PME à développer leur capacité d'exportation, d'encourager l'expansion et la diversification des marchés d'exportation, de célébrer l'excellence et de défendre les intérêts commerciaux des entreprises tant chez nous qu'à l'étranger. Différentes initiatives, notamment des séminaires commerciaux d'un jour, le Programme des nouveaux exportateurs vers les États limitrophes et les missions d'équipe Ontario à l'étranger, contribuent à faire connaître les produits et services exceptionnels de l'Ontario et à inciter les PME ontariennes à adopter une perspective mondiale.

Prix ontariens d'excellence en commerce international

Les Prix ontariens d'excellence en commerce international soulignent la réussite des exportateurs de toutes les régions de la province et sensibilisent les entrepreneurs à l'incidence positive de l'exportation sur les résultats d'une entreprise et la création d'emplois. Le programme des Prix d'excellence en commerce international reconnaît la contribution importante des exportateurs à l'économie ontarienne.

Téléphone : (416) 314-8200 ou 1 877 468-7233

Télécopieur : (416) 314-8222

Site Web : www.ontario-canada.com/export

Initiative « Investissement dans les compétences stratégiques »

« Investissement dans les compétences stratégiques » est une initiative pluriannuelle visant à soutenir des projets axés sur le développement des compétences et mis en oeuvre conjointement par des entreprises et des fournisseurs de formation. Cette initiative met l'accent sur des projets qui favorisent la création de compétences stratégiques essentielles à la compétitivité en affaires et qui font en sorte que les établissements d'enseignement ontariens sont mieux en mesure de répondre aux besoins des entreprises.

Téléphone : (416) 325-6867

Télécopieur : (416) 314-7014

Courriel : strategic.skills@edt.gov.on.ca

Site Web : www.ontario-canada.com

Programme Étudiants entrepreneurs

Le programme Étudiants entrepreneurs offre des prêts d'un montant maximal de 3 000 \$ pour la création d'une petite entreprise. Les élèves et les étudiants à temps plein ou partiel de 15 à 29 ans qui retourneront à l'école en septembre sont admissibles. Les candidats de moins de 18 ans ont besoin d'un répondant.

Téléphone : (416) 954-4636 ou 1 800 567-2345

Télécopieur : (416) 954-8555

Courriel : SV@edt.gov.on.ca

Site Web : www.ontario-canada.com

Programme Jeunes entrepreneurs

Le Programme Jeunes entrepreneurs est conçu pour fournir aux jeunes de 18 à 29 ans des prêts destinés à la mise sur pied d'une entreprise. Ces prêts, qui peuvent atteindre 7 500 \$, sont remboursables sur cinq ans et sont garantis conjointement par le gouvernement de l'Ontario et par la banque émettrice.

Téléphone : (416) 954-4636 ou 1 800 567-2345

Télécopieur : (416) 954-8555

Courriel : YEP@edt.gov.on.ca

Site Web : www.ontario-canada.com

La Foire aux idées

La Foire aux idées est un événement annuel qui réunit les présidents et chefs de direction des entreprises ontariennes championnes de la croissance et leur permet de faire part de leurs idées et de leur expérience relativement à la gestion de leur entreprise.

Téléphone : (416) 325-6493

Télécopieur : (416) 325-6757

Site Web : www.ontario-canada.com/

Programme Partenariats de travail

Ce programme prévoit l'investissement de 11,8 millions de dollars sur cinq ans en vue d'accroître le nombre de partenariats entre les autochtones et le secteur privé. Il offre aux organismes autochtones admissibles un financement pour qu'ils puissent embaucher des employés chargés de promouvoir les partenariats auprès de la collectivité et le développement des compétences en affaires.

Téléphone : (416) 326-4746 Télécopieur : (416) 326-4017

Site Web : www.nativeaffairs.jus.gov.on.ca/francais/baeh.htm

Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (DGCFO)

La DGCFO s'occupe de promouvoir l'autonomie économique des femmes grâce à des initiatives de partenariat avec des éducateurs, des entreprises et des organismes communautaires. Ces initiatives visent à offrir des possibilités d'instruction qui permettront aux femmes de réussir leur carrière et leur vie, à encourager les femmes à suivre une formation dans le domaine des mathématiques, des sciences et de la technologie, à favoriser le recrutement, le maintien et l'avancement des femmes dans les métiers spécialisés et à soutenir la réussite des entrepreneures.

Téléphone : (416) 314-0300 Télécopieur : (416) 314-0247

Site Web : www.gov.on.ca/MCZCR/owd/index.htm

Entreprises branchées de l'Ontario

Entreprises branchées de l'Ontario est un service provincial en direct qui simplifie les processus d'enregistrement et de déclaration qu'utilisent les entreprises ontariennes et qui leur offre un accès convivial à guichet unique afin qu'elles puissent effectuer diverses opérations avec le gouvernement.

Téléphone : (416) 314-9151

Télécopieur : (416) 314-6533

Courriel : obcinfo@ccr.gov.on.ca

Site Web : www.ccr.gov.on.ca/obcon/bienvenue.htm

Stratégie d'emploi pour les jeunes en milieu rural

Cette stratégie vise à aider les jeunes des milieux ruraux à perfectionner leurs compétences liées à l'employabilité et à favoriser un climat propice à la création d'emplois et d'occasions d'affaires dans les régions rurales de l'Ontario. Elle investit dans des projets réalisés par des alliances et des partenariats ruraux, qui visent à créer plus d'emplois et à améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes Ontariens de 15 à 29 ans vivant en milieu rural.

Téléphone : (519) 826-3228

Télécopieur : (519) 826-4336

Site Web : www.gov.on.ca/OMAFRA/french/infores/ryjs/index.html

Partenariat ontarien de marketing touristique (POMT)

En avril 1999, le gouvernement de l'Ontario a mis sur pied le POMT afin d'accroître les efforts de marketing touristique de la province avec l'aide des intervenants du secteur du tourisme. Le partenariat s'emploie avec dynamisme à faire connaître l'Ontario comme une destination touristique de calibre mondial à longueur d'année, en effectuant des études de consommation et en mettant en oeuvre des campagnes de publicité destinées aux marchés national et international.

Téléphone : 1 800 263-7836

Télécopieur : (416) 314-7563

Courriel : tourism.partnership@edt.gov.on.ca

Des accros de l'informatique refusent le chômage et lancent leur propre entreprise

Que feriez-vous si la société où vous travailliez était rachetée et que vous étiez licencié quelque temps après ? Si vous étiez un accro de l'informatique, vous créeriez votre propre entreprise.

C'est ce qu'ont fait Shane Thompson, 22 ans, Aaron Wood, 24 ans, Ryan Winsborrow, 26 ans, et Paul Iafolla, 22 ans. Ensemble, ils ont créé leur propre petite entreprise dans la région du grand Toronto sous le nom peu banal de « Nerds4Hire ».

Comme l'indique leur site Web (www.nerds4hire.com), ils ont pour clientèle les utilisateurs à domicile, notamment les étudiants et les personnes âgées. Nerds4Hire s'est donné pour mission d'offrir des solutions efficaces aux problèmes informatiques, quelle qu'en soit l'importance, avec patience et de manière amicale.

Nos accros s'occupent de tout, depuis les rudiments de l'informatique à la réseautique la plus compliquée. « J'ai appris à des gens à se servir d'une souris, explique M. Thompson et, à d'autres moments, nous travaillons à l'implantation de

réseaux. Nous nous trouvons parfois face à de véritables casse-tête, mais nous pouvons le faire. »

L'entreprise demande 65 \$ l'heure à ses clients, ce qui, selon M. Thompson, « est un tarif acceptable pour les utilisateurs à domicile et plus qu'acceptable pour les entreprises ».

Sa clientèle est principalement constituée de petites et moyennes entreprises.

Pour démarrer, Nerds4Hire a obtenu une marge de crédit de La Société Canada Trust. Pour M. Thompson, l'empressement avec lequel cette banque a épaulé son entreprise prouve que la confiance envers les jeunes entrepreneurs a gagné du terrain. « Accorder une marge de crédit à quatre jeunes, c'est plutôt impressionnant. »

Au début, les quatre partenaires ne connaissaient pas grand chose au monde des affaires et ont suivi un cours destiné aux jeunes entrepreneurs, subventionné par la ville de Markham et le gouvernement provincial. Ce cours d'une semaine, qui coûtait 125 \$, s'est révélé très utile.

Deux des partenaires ont en outre suivi un programme de trois mois au Centre d'affaires de Richmond Hill pour apprendre la tenue de la comptabilité et les rudiments du commerce. Le Centre leur a offert les services d'un mentor, un ancien vice-président de Coca-Cola à la retraite, qui leur donne d'excellents conseils.

L'entreprise semble être sur la bonne voie. « Nous prenons de l'ampleur, constate M. Thompson. La progression se fait lentement, mais nous nous défendons déjà très bien sachant que nous ne sommes en affaires que depuis le mois de janvier. La demande est là. »

Comme leur charge de travail augmente, les quatre partenaires envisagent d'embaucher quelqu'un pour s'occuper de la comptabilité et d'autres tâches administratives. Ultérieurement, ils espèrent augmenter le nombre de personnes chargées du soutien à la clientèle.

Pour ce qui est de l'avenir, M. Thompson reconnaît que le succès de Nerds4Hire prouve qu'il existe une réelle demande pour ce type d'entreprise. « La concurrence se pointe à l'horizon, mais

nous avons des atouts pour nous : nous prenons les choses à coeur, nos prix sont raisonnables et notre service est excellent. »

M. Thompson et ses partenaires ne regrettent pas leur décision de se lancer en affaires. Au contraire, ils apprécient le fait de travailler à leur compte. Ils reconnaissent que leur succès est le résultat de beaucoup de travail et qu'il faudra encore travailler fort pour continuer de faire croître l'entreprise.

Voici ce que les quatre partenaires aimeraient dire à tout entrepreneur potentiel : « Ne lâchez pas ! Il faut du temps, mais crampez-vous si vous savez que votre idée est bonne ». Et M. Thompson d'ajouter, « la qualité du service à la clientèle est essentielle, car, sans cela, les gens ne vous rappelleront pas. Soyez consciencieux et honnêtes et vous réussirez. »

Si vous vous demandez d'où vient le nom « Nerds4Hire », c'est que, nous a expliqué M. Thompson, les gens avaient pris l'habitude de les appeler les « nerds » ou « accros ». Après l'entretien que nous venons d'avoir avec M. Thompson, on peut se demander s'il n'aurait pas mieux valu appeler l'entreprise l'« Entrepreneurs ».



De gauche à droite : Shane Thompson, Aaron Woods, Paul Iafolla et Ryan Winsborrow sont à la disposition de leurs clients – des utilisateurs d'ordinateurs à la maison tout comme des petites et moyennes entreprises.

La Commission de réduction des formalités administratives devient permanente

Lorsqu'il a instauré la Commission de réduction des formalités administratives à la fin du printemps, le premier ministre Mike Harris a expliqué que, pendant de trop nombreuses années, les administrations précédentes avaient créé une montagne de formalités administratives qui nuisaient aux emplois.

Le premier ministre Harris a nommé Bob Wood, député (London-Ouest), et Frank Sheehan de St. Catharines coprésidents de la Commission de réduction des formalités administratives. Rendre cette commission permanente fait partie du plan de son gouvernement et vise à favoriser un changement de culture dans la façon dont le gouvernement traite avec les entreprises.

« Nous voulons tout particulièrement réduire les formalités administratives des petites et moyennes entreprises, explique M. Sheehan. Nous travaillons sur plusieurs fronts pour adopter une culture axée sur le bon sens quels que soient les paliers où

le gouvernement interagit avec les contribuables, les consommateurs et les entreprises. »

Pour M. Wood, la création de la Commission de réduction des formalités administratives garantit que la réglementation provinciale sera améliorée et que la province de l'Ontario se retrouvera dotée d'une des meilleures réglementations au monde.

La Commission de réduction des formalités administratives a pour mandat de prévenir et d'éliminer les procédures, les formulaires et les règlements non essentiels, qui ne sont d'aucune utilité pour la protection de la santé publique, de la sécurité et de l'environnement et qui ne font que rendre plus onéreuses les démarches auprès du

gouvernement. La Commission passera en revue les nouveaux règlements et les nouvelles lois touchant les entreprises au moyen d'un test d'impact sur les entreprises, afin de ne pas freiner la création d'emplois et l'amélioration du gouvernement.

« Pour tout problème de formalité administrative, n'hésitez pas à téléphoner à la Commission de réduction des formalités administratives, déclare M. Sheehan. Nous sommes là pour vous aider. »

Vous pouvez joindre la Commission de réduction des formalités administratives par téléphone au (416) 314-5621, par télécopieur au (416) 325-3732 ou par courriel à l'adresse : contactus@redtape.gov.on.ca

Membres de la Commission

Le premier ministre Harris a nommé les membres suivants :

- Bob Wood, coprésident, député de London-Ouest
- Frank Sheehan, coprésident
- Marcel Beaubien, député de Lambton-Kent-Middlesex
- Garfield Dunlop, député de Simcoe-Nord
- Bert Johnson, député de Perth-Middlesex
- Morley Kells, député de Etobicoke-Lakeshore
- Marilyn Mushinski, députée de Scarborough-Centre
- John O'Toole, député de Durham
- Joe Spina, député de Brampton-Centre
- Gary Stewart, député de Peterborough

Attestation de réussite

Jusqu'ici, le gouvernement Harris a :

- aidé plus de 150 entreprises et particuliers à régler leurs problèmes de formalités administratives;
- éliminé plus de 1 300 règlements non nécessaires;
- révoqué 33 lois désuètes;
- adopté 12 projets de loi visant à réduire les formalités administratives;
- modifié plus de 200 autres lois.

Réduire les formalités administratives stimule la croissance économique

Depuis 1995, l'intervention du gouvernement de l'Ontario visant à réduire les formalités administratives des petites et des moyennes entreprises dans l'ensemble des secteurs économiques a permis à ces dernières d'économiser du temps et de l'argent. Voici quelques initiatives qui ont aidé la petite entreprise :

Allègement du fardeau fiscal : suppression de certaines charges sociales et de la paperasse correspondante qui nuisent aux emplois en éliminant l'impôt-santé des employeurs de l'Ontario, pour 270 000 entreprises ontariennes.

Accélération des démarches : mise en oeuvre du programme Entreprises branchées de l'Ontario, grâce auquel l'utilisation de postes de travail électroniques fait passer le temps d'enregistrement d'une nouvelle entreprise de six semaines (au pire) à 20 minutes.

Élimination des permis gouvernementaux : élimination du permis de tourisme annuel que devaient se procurer plus de 2 500 établissements d'hébergement touristique en Ontario.

La logique en affaires : Les bars et les restaurants peuvent désormais utiliser une carte de crédit pour régler leurs achats dans les Régies des alcools de l'Ontario, ce qui libère chaque année plus de 300 millions de dollars en mouvements de trésorerie dans les quelque 16 000 établissements.

Bonnes nouvelles pour la petite entreprise : moins de formulaires, service plus rapide

Selon le coprésident de la Commission de réduction des formalités administratives, Bob Wood, le gouvernement de l'Ontario est en train de réduire le nombre de formulaires qu'il utilise pour recueillir des renseignements auprès des entreprises et des particuliers, de simplifier les autres formulaires et, si possible, de les rendre accessibles électroniquement.

Selon M. Wood, remplir des formulaires gouvernementaux empiète beaucoup sur le temps qui devrait être consacré au fonctionnement de l'entreprise, surtout dans le cas des petites entreprises.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante estime que presque la moitié des petites entreprises ontariennes passent six heures ou plus par semaine à remplir la paperasserie gouvernementale.

On estime qu'il existe plus de 40 000 formulaires officiels en circulation au sein du gouvernement de l'Ontario. La Commission de réduction des formalités administratives travaille de concert avec le Bureau des services communs du Secrétariat du Conseil de gestion pour éliminer les formulaires non nécessaires et pour améliorer et rationaliser les autres.

Par exemple, le système d'enregistrement immobilier de l'Ontario a fait passer le nombre de ses formulaires de plus de 100 à seulement quatre. En outre, les utilisateurs ont accès au nouveau système électronique pour obtenir rapidement les formulaires dont ils ont besoin. Ces changements ont fait économiser aux consommateurs, aux entreprises et au gouvernement beaucoup de temps et d'importantes sommes d'argent. Le succès de cette initiative a donné des idées à la Commission de réduction des formalités administratives et au Bureau des services communs.

La Commission et le Bureau des services communs cherchent à savoir comment d'autres gouvernements s'y sont pris pour éliminer la paperasserie et améliorer le service à la clientèle. En France, par exemple, les formulaires gouvernementaux comportent une date de réexamen automatique.

Le succès de Mine Radio se cache sous terre

« Nous prévoyons ajouter à notre gamme de produits un système de transmission haute vitesse de données numériques à large bande, déclare M. Wayne. Nos clients exigent que la transmission des données se fasse toujours plus rapidement et sur des largeurs de bande de plus en plus grandes. »

Les clients de Mine Radio comprennent l'élite de l'élite de l'industrie minière mondiale, comme Inco, Falconbridge, Placer-Dome et Barrick Gold. Toutes recherchent une capacité supérieure.

M. Wayne précise que MRS s'intéresse également au transfert des données numériques. L'entreprise, qui affectait auparavant des canaux à la transmission de la voix, des images et des données, se tourne maintenant vers une nouvelle technologie où la communication n'est considérée que comme des données et où le cheminement de ces données peut être utilisé de façon souple.

Le nouveau procédé permettra de surveiller un bien plus grand nombre d'appareils à la fois.

« Notre système a connu un énorme succès et nos clients l'utilisent de plus en plus, affirme M. Wayne. Nous devons augmenter notre capacité afin de répondre à cette demande accrue. C'est un peu comme une entreprise qui aurait démarré avec un seul téléphone. À mesure que l'efficacité et le volume de ses affaires augmentent, elle a besoin d'une plus grande capacité téléphonique. »

« Nous cherchons à multiplier la capacité de notre système par au moins 100, ajoute M. Wayne. Nous

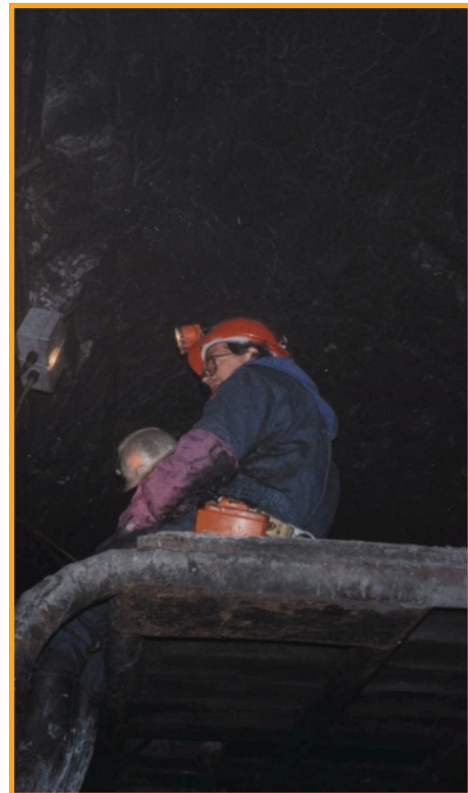
avons un projet de recherche-développement en cours et nous prévoyons que le nouveau système sera au point d'ici 14 mois. Ce projet bénéficie du soutien du Conseil national de recherches. »

Par ailleurs, Mine Radio travaille à la mise au point d'un système de transmission de données à basse vitesse et à canal unique peu coûteux, destiné à des applications spéciales comme l'évacuation d'urgence des mineurs. À l'heure actuelle, pour avertir les mineurs qu'ils doivent évacuer une zone jugée dangereuse, on libère un gaz malodorant.

M. Wayne ajoute que le succès de l'entreprise n'est pas sans attirer l'attention. À l'heure actuelle, MRS est sur une liste de candidats sélectionnés en vue d'un prestigieux prix à l'exportation. C'est Ontario Export inc. qui a la responsabilité de tenir MRS au courant de la conjoncture commerciale et économique mondiale. « Nous avons connu d'importants changements au cours des années, déclare M. Wayne. D'envergure régionale à nos débuts, nous nous sommes étendus à tout le Canada. Maintenant, nous avons atteint une envergure internationale. Au cours des dix dernières années, l'industrie minière s'est, elle aussi, mondialisée et n'hésite plus à faire appel à des entreprises extérieures. Cela nous a été favorable sur le plan des affaires. »

L'entreprise cherche aussi à prendre de l'expansion en Amérique du Sud et en Chine, mais pas avant plusieurs années, en tout cas pas avant que le projet de recherche-développement en cours ne soit terminé.

Quoi qu'il en soit, si les produits que développe et vend Mine Radio s'utilisent sous terre, l'avenir de l'entreprise s'annonce des plus lumineux.



Un technicien de Mine Radio procède à une installation. L'entreprise, qui développe des systèmes de communication pour les mines souterraines, a étendu ses marchés à 18 pays.

Ontario Export inc. est l'hôte de pourparlers sur le libre-échange entre le Japon et le Canada

Le 18 octobre 2000, William Saunderson, président d'Ontario Export inc., au ministère du Développement économique et du Commerce, accueillera une table ronde sur le libre-échange entre le Canada et le Japon. Organisée par la Japan Society, la Canada-Japan Society de Toronto et Ontario Export inc., cette table ronde se tiendra à la faculté de droit de l'Université de Toronto (pavillon Bennett).

Au nombre des conférenciers invités figurent

Thomas d'Aquino, président et chef de la direction du Conseil canadien des chefs d'entreprise, Yoshio Nakatani, président et chef de la direction de Toyota Canada, l'honorable Edward Lumley, vice-président de BMO Nesbitt Burns, et un haut fonctionnaire du gouvernement japonais.

Le débat sera animé par le professeur Wendy Dobson, directrice de l'Institut des affaires internationales de l'école de gestion Rotman à

l'Université de Toronto.

Ces discussions sur l'intérêt qu'il y aurait à établir le libre-échange entre le Canada et le Japon seront suivies par un débat libre et une séance de constitution de réseaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec Don Waters, chez McMillan Binch, à l'adresse dwaters@mcbinch.com ou par téléphone au (416) 865-7000.



Les Bourses du premier ministre pour l'excellence en recherche permettent de juguler l'exode des cerveaux

Quarante et un chercheurs des universités ontariennes ont déjà reçu une Bourse du premier ministre pour l'excellence en recherche cette année. « Les bourses reconnaissent le talent de nos meilleurs jeunes chercheurs et leur rendent hommage, déclare Jim Wilson, ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie. Ces personnes sont les Prix Nobel de demain et je me réjouis à l'idée que ces bourses permettront de les retenir en Ontario. Ce programme de bourses aide ainsi l'Ontario à lutter contre l'exode des compétences et met la province au premier plan des progrès scientifiques et technologiques. »

Créées en 1998, les Bourses du premier ministre pour l'excellence en recherche aident les chercheurs ontariens de calibre international à attirer des personnes de talent au sein de leur équipe et encouragent l'innovation chez les jeunes chercheurs les plus brillants dans les universités, les collèges, les hôpitaux et les instituts de recherche en Ontario. Ce programme, qui vise à attribuer 127,5 millions de dollars sur une période de dix ans, bénéficie d'un investissement de 85 millions de dollars de la province et d'un investissement de 42,5 millions de dollars d'instituts de recherche ou de partenaires du secteur privé. Le montant total témoigne de l'engagement qu'a pris le gouvernement dans son budget de mai 2000 de doubler le financement annuel du programme de cinq à dix millions de dollars.

En 1999, 128 chercheurs ont reçu de la province des bourses totalisant 12,7 millions de dollars pour réaliser divers projets de recherche qui portaient notamment sur le génome humain et les nouveaux médicaments, les systèmes informatiques et de communication à grande vitesse et la création de divers matériaux pour l'industrie.

Pour en savoir davantage sur les boursiers de cette année et leurs recherches, visiter le site Web du ministère à l'adresse : www.est.gov.on.ca

L'Événement-affaires des femmes dans la manifestation commerciale

L'Événement-affaires des femmes dans la manifestation commerciale est organisé par le consulat général du Canada (Detroit) en collaboration avec Ontario Export inc., le Women's Economic Club de Detroit (WEC) et la

National Association of Women Business Owners (NAWBO), section du grand Detroit.

L'événement réunira quelque 200 cadres supérieurs et chefs d'entreprise féminins en provenance du Canada et des États-Unis le jeudi 19 octobre 2000 à l'hôtel Casino de Windsor, en Ontario.

Le but de cette « manifestation commerciale » est de développer des partenariats commerciaux stratégiques et d'explorer différents sujets liés au commerce électronique, dont les suivants :

- Création d'une alliance commerciale efficace
- Vente en ligne
- Sécurité et confidentialité
- Logistiques mondiales
- Ressources disponibles pour aider les femmes d'affaires
- Gestion des relations avec la clientèle
- Imposition transfrontalière
- Prix et communication

Un service de transport par autocar sera offert aux participantes en provenance de Toronto, de Kitchener et de London.

Pour obtenir de plus amples détails, visiter le site Web (www.womenintrade.com) ou communiquer avec Laura Dorling, conseillère en exportation, tél. : (416) 314-6718, téléc. : (416) 325-2766, courriel : laura.dorling@edt.gov.on.ca

Ajout d'un système de peinture haute technologie chez John Deere

John Deere Ltée investira plus de 28 millions de dollars dans son usine de Welland afin de se doter d'un nouvel atelier de peinture haute technologie. Les travaux de construction du nouvel édifice de 7 525 mètres carrés devraient être terminés en septembre 2001. L'atelier de peinture actuel sera démoli à l'automne de 2002.

« Le nouvel atelier de peinture est conçu pour répondre aux besoins des clients et comporte des améliorations importantes quant au traitement de la corrosion, à la résistance à l'écaillage, à la dureté et au maintien de l'éclat, déclare Bill MacGregor, directeur de l'ingénierie à l'usine de Welland. On y utilisera deux procédés d'application : peinture de l'apprêt par électrophorèse et peinture en poudre pour les véhicules utilitaires et les chargeuses de séries 400 et 500 et peinture en

poudre appliquée directement sur le métal pour toutes les fraises rotatives et les chargeuses de séries 600, 700 et 800. »

« Grâce à ce nouveau système, l'usine de Welland pourra compter sur le meilleur procédé technologique et environnemental pour l'assemblage après-peinture des produits John Deere. C'est un projet captivant qui nous prépare bien au XXI^e siècle », de conclure M. MacGregor.

L'entreprise emploie 820 personnes. Depuis mars 1999, John Deere a engagé 150 nouveaux employés à son usine de Welland.

Journée ontarienne du commerce

Des perspectives d'exportation grâce aux IFI

Chaque année, les institutions financières internationales (IFI) financent des projets évalués à plus de 30 milliards de dollars US dans les pays en développement.

Les IFI financent souvent l'acquisition de services professionnels, de services de construction, de programmes de formation, d'équipement et de machinerie. Les sociétés ontariennes sont très bien positionnées pour décrocher une part plus grande de ces contrats.

Le 9 novembre 2000, Ontario Export inc. présidera à Toronto un séminaire unique dans le cadre de la Journée ontarienne du commerce. Ce séminaire permettra aux sociétés d'en apprendre davantage sur les IFI, les contrats qu'elles financent, les façons de décrocher ces contrats et l'aide disponible auprès des gouvernements provincial et fédéral.

Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire au séminaire, communiquer avec Rowena Dias au (416) 314-8242 ou sans frais au 1 877 468-7233.

Courriel : rowena.dias@edt.gov.on.ca



Une chargeuse à niveau constant de série 640 de John Deere est installée sur un tracteur de série 6410.

Le secteur prospère de la petite entreprise en Ontario, confronté à de nouveaux défis



D'après le professeur Niraj Bhargava, directeur général du Centre for Enterprise Development de l'Université Queen's de Kingston, il n'y a jamais eu autant de débouchés pour les entrepreneurs.

formalités administratives un statut permanent. En

Ontario, l'amélioration de la compétitivité est l'un des facteurs clés du succès de la petite entreprise. »

Judith Andrew, vice-présidente de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) en Ontario, est également d'avis que les mesures budgétaires prises pour améliorer la compétitivité de la petite entreprise donnent des résultats.

« Nous venons d'inscrire notre 100 000^e membre le mois dernier », dit-elle. Notre rôle est de donner aux gens d'affaires indépendants le moyen de se faire entendre et ils se rendent compte que notre travail porte ses fruits, notamment en ce qui a trait au budget ontarien. La conjoncture est très favorable, mais elle est également source de nouveaux défis pour la petite entreprise. »

Parmi les défis les plus importants, citons le manque de main-d'œuvre qualifiée essentielle aux nombreuses entreprises en croissance. Au printemps dernier, un sondage effectué par la FCEI auprès de 7 000 membres ontariens a révélé que, pour 44 pour cent des propriétaires de petites entreprises, le manque de main-d'œuvre qualifiée était un sérieux problème. M^{me} Andrew fait remarquer qu'à cet égard, les propriétaires de petites entreprises font aussi face à une concurrence de taille de la part des entreprises de grande envergure.

« Parfois, il s'agit simplement de trouver le type de personne qui désire travailler dans une petite entreprise, dit M^{me} Andrew. Comme le nombre de jeunes y est disproportionné, nous avons préparé des listes de contrôle destinées tant aux employeurs qu'aux employés pour qu'ils puissent vérifier si la bonne personne occupe le bon emploi. »

Trouver le personnel compétent n'est qu'un des nombreux obstacles auxquels le secteur ontarien de la petite entreprise fait face. Selon le professeur Niraj Bhargava, directeur général du Centre for Enterprise Development de l'Université Queen's (QCED) de Kingston, la fébrilité de l'économie actuelle ne favorise que les petits exploitants les plus dynamiques.

« Les débouchés sont plus nombreux que jamais,

déclare-t-il, et l'esprit d'initiative qu'ils suscitent entraîne une vive concurrence. Il faut toutefois s'interroger sur la façon dont la croissance est gérée. Les petites entreprises peuvent être avantagées dans une économie mondiale où il faut pouvoir réagir très vite aux changements qui surviennent sur les marchés. En prenant de l'ampleur, elle peuvent perdre cet avantage. »

L'année dernière, la School for Business de l'Université Queen's a créé le QCED dans le but d'offrir aux petits exploitants le savoir-faire en gestion dont ils ont besoin pour jouir de la vague de croissance. Le QCED dispense, contre rétribution, des conseils, des services d'encadrement et des programmes de formation à ses clients ontariens. Il travaille aussi en étroite collaboration avec l'Alliance des innovateurs, un organisme d'entraide créé à l'intention des présidents et des directeurs généraux des entreprises ontariennes en forte croissance. L'Alliance est financée par les entreprises et le gouvernement de l'Ontario.

« Dernièrement, nous avons dispensé un cours avec la collaboration de l'Alliance des innovateurs, sur les principaux défis que doit relever la petite entreprise, précise le professeur Bhargava. L'incidence qu'a le commerce électronique sur les très petites entreprises – et pas seulement sur les sociétés internationales – est arrivée en tête de liste. »

C'est exactement ce que pense John Martin, directeur de l'entrepreneuriat au ministère du Développement économique et du Commerce. Le ministère vient tout juste d'élaborer un premier séminaire sur le commerce électronique qui sera présenté dans 14 villes de la province dès cet automne.

« La nouvelle technologie exerce une énorme influence sur la petite entreprise, explique-t-il. Le commerce électronique n'en est qu'un des aspects. Je crois que, pour la petite entreprise, le défi global est le même en ces temps de prospérité qu'il l'était en des temps de vaches maigres; elle doit disposer de l'information, de la formation et des conseils pertinents. De cette façon, elle pourra faire face à n'importe quel défi, qu'il s'agisse de l'embauche de personnel qualifié ou de l'orientation de ses activités pendant un regain de croissance. »

Afin de répondre aux nouveaux besoins d'information et à l'incroyable croissance du secteur de la petite entreprise, le ministère du Développement économique et du Commerce étend son réseau de Centres d'aide aux nouvelles entreprises à 38 collectivités de la province. De ce nombre, 14 sont des Centres d'encadrement des petits entrepreneurs, où ceux-ci peuvent se procurer de l'aide, de l'information et des services dans les domaines de la gestion, du marketing, de la technologie et du financement.

CAHIER DES AFFAIRES DE L'ONTARIO

paraît 10 fois par année et est publié par le :

Ministère du Développement économique et du Commerce
Direction des communications et des relations publiques
Édifice Hearst, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON CANADA M7A 2E1

Téléphone : (416) 325-6666 Télécopieur : (416) 325-6688

Ministre : L'honorable Al Palladini
Sous-ministre : Barbara Miller
Directeur de la rédaction : Dale Lubitz
Ad. élec. : dale.lubitz@ed.gov.on.ca

On peut consulter la version électronique du *Cahier des affaires de l'Ontario* à l'adresse suivante : www.ontario-canada.com.

Ce bulletin est axé sur les affaires en Ontario et vise à dégager les tendances, les possibilités, les défis et les questions qui influent sur le climat économique de la province. Les renseignements qu'il contient proviennent de ministères et d'organismes gouvernementaux et de diverses sources du secteur public jugées fiables. Tous les efforts ont été faits afin d'assurer l'actualité et l'exactitude des renseignements publiés.

The English version of the Cahier des affaires de l'Ontario is available under the title Ontario Business Report.

La distribution du Cahier des affaires de l'Ontario est effectuée en collaboration avec la Chambre économique de l'Ontario, ceo-on.com.

Nous vous invitons à nous communiquer vos commentaires et projets de collaboration, par la poste ou par télécopieur.



Ontario

